

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----

EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

-----

**Séance du 27 novembre 2018**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (10) : Mme AKPINAR-ISTIQAM, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme MIELLE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés (4) : M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AVENA (représentée par Mme AKPINAR-ISTIQAM), Mme GINDRE (représentée par Mme GAUTHIÉ), Mme MARTIN-GENDRE (représentée par Mme LECOMTE LE GRAND).

Membres excusés (3) : M. BERTHIER, Mme HERVIEU, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 19 novembre 2018.

**Délibération n° : 48-2018**

**Objet : Soirée « Seuls en fête » 2018 – demande de subvention**

Depuis 1996, le collectif d'associations caritatives et humanitaires de Dijon "Seuls en fête" organise, en fin d'année, une soirée de solidarité et de convivialité destinée aux personnes seules ou en difficulté sociale.

Cette année, l'organisation de cette manifestation, qui se déroulera le 20 décembre, salle Devosge, est prise en charge par l'Association APF France Handicap – délégation de Côte d'Or. Elle se déroulera sous forme d'une soirée festive (buffet froid et animation musicale).

Le coût de cette opération est estimé à 5 300 €.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

- autorisent le versement d'une subvention de 750 € (sept-cent-cinquante euros) à l'Association APF France Handicap – délégation de Côte d'Or, au titre du Collectif d'associations « Seuls en Fête » pour 2018 ;

- disent que la somme sera imputée sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale, chapitre 65, nature 6574.

Mme LECOMTE LE GRAND ne participe pas au vote en raison de son implication.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1

Accusé de réception en préfecture  
021-262101066-20181127-48-2018-DE  
Date de télétransmission : 05/12/2018  
Date de réception préfecture : 05/12/2018

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité